

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 6 DÉCEMBRE 2022**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 6 décembre 2022, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Gaétan Fortin, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Madame Nicole Lussier, conseillère, a informé la directrice générale de son absence.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2022-12-288

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.

2022-12-289

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2022 –

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2022.

2022-12-290

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Aquatech	74487	exploitation des eaux usées	2,317.17\$
- Aquatech	74284	travaux sept. et oct.	1,136.99\$
- Lavery	1555961	honoraires professionnels	105.78\$
- Lavery	1557617	service première ligne	574.88\$
- Eurofins Environex	820537	analyse d'eau	176.49\$
- Eurofins Environex	826685	analyse d'eau	278.24\$
- Diana Lussier Pelletier	328603	entretien novembre 2022	1,724.63\$
- Anachem Ltée	6691	nett./vidange toilette en béton oct.	234.37\$

- André Paris	3979	débroussaillage 2022	3,380.27\$
- Lignes Maska	6459	lignage 2022	21,062.96\$
- PG Solutions	STD50550	migration nouveau serveur	543.26\$
- J.L.M. Inc.	1711	sel et abrasif au 30/11/2022	287.44\$
- J.L.M. Inc.	1684	contrat déneigement 1 de 6	22,995.00\$
- Lemieux, Marchand, Hamelin	24821	honoraires cour municipale	862.31\$
- JRC Party	3995	dépouillement Noël 2022	986.04\$
TOTAL :			56,665.83 \$

2022-12-291

Acceptation des comptes à payer en décembre 2021 (document 1-A)-

CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborées au 6 décembre 2022 au montant de 77,482.36\$ le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'approuver les comptes et factures du mois de novembre 2022 au montant de 77,482.36\$ à être payés en décembre 2022, le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, la secrétaire-trésorière soit autorisée à émettre les paiements y relatifs.

2022-12-292

Dépenses du maire, de la directrice générale et/ou du directeur général adjoint –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les dépenses effectuées par le maire, la directrice générale ou le directeur général adjoint au montant 3,381.74\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
MasterCard		
- ZOOM	licence pour réunion à distance	229.95\$
- Fleuriste Art Déco	corbeille décès père P. Chamberland	127.62\$
- Costco	décoration Noël	1,833.73\$
- Cartouches Certifiées	cartouches d'encre diverses	246.99\$
- L'Ami du dollar	enveloppes et gommette	14.89\$
- Resto de l'Église	dîner échange de livres biblio	35.63\$
- Walmart	machine à eau	149.43\$
- Bureau en Gros	fournitures de bureau	264.23\$
- Uniprix	panier cadeau bébé	98.72\$
- Uniprix	panier cadeau bébé	101.63\$
- Uniprix	panier cadeau bébé	98.19\$
- S.A.Q.	illumination sapin et chorale	42.25\$

- Pizzeria St-Blaise	souper de travail	102.74\$
- Pizzeria St-Blaise	souper de travail	35.74\$

2022-12-293

Certificat de disponibilité des fonds de la greffière-trésorière –

La greffière-trésorière fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par la greffière-trésorière.

Je soussignée certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.

Brigitte Garceau
Greffière-trésorière

2022-12-294

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus –

Madame Brigitte Garceau, directrice générale, dépose les déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil suivants :

Monsieur Pierre Chamberland, maire
Monsieur Paolo Girard, conseiller

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du Conseil.

2022-12-295

Adoption du calendrier des assemblées du Conseil pour 2023 –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2023 savoir :

Mardi 17 janvier	20:00 heures
Mardi 7 février	20:00 heures
Mardi 7 mars	20:00 heures
Mardi 4 avril	20:00 heures
Mardi 2 mai	20:00 heures
Mardi 6 juin	20:00 heures
Mardi 4 juillet	20:00 heures
Mardi 8 août	20:00 heures
Mardi 5 septembre	20:00 heures
Mardi 3 octobre	20:00 heures
Mardi 7 novembre	20:00 heures
Mardi 5 décembre	20:00 heures

2022-12-296

Fermeture des bureaux pour la période des fêtes –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil que les bureaux administratifs de la Municipalité soient fermés du 22 décembre 2022 à partir de midi au 2 janvier 2023 inclusivement.

2022-12-297

Présentation et dépôt du projet règlement de taxation 2023 –

Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, présente et dépose, conformément aux dispositions de la loi, le projet de règlement

517 relatif à la taxation pour l'année 2023. Il mentionne que ce règlement établira, suite à l'adoption des prévisions budgétaires, le taux de la taxe foncière qui sera imposée sur tout immeuble situé sur le territoire de la municipalité. Il précisera que la contribution pour les services de la Sûreté du Québec et des services de prévention des incendies sera financée à même le taux de la taxe foncière générale. Il mentionne que ce règlement établira le tarif de compensation pour le service d'enlèvement, de transport et la disposition des déchets ainsi que pour les services des collectes des matières recyclables et des matières organiques et qu'il établira les modalités de paiement de la taxe ainsi que les précisions relatives aux taxes spéciales.

Il mentionne que ce règlement sera adopté lors d'une séance du conseil suite à l'adoption du budget.

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater la présentation et le dépôt du projet de règlement 517.

2022-12-298

Présentation et dépôt du projet règlement de taxation pour l'entretien du réseau d'égout 2023 –

Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, présente et dépose, conformément aux dispositions de la loi, le projet de règlement 518. Ce règlement établira la taxe pour l'entretien du réseau municipal de collecte et de traitement des eaux usées et déterminera les modalités de paiement de cette taxe.

Il mentionne que ce règlement sera adopté lors d'une séance conseil suite à l'adoption du budget.

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater la présentation et le dépôt du projet de règlement 518.

2022-12-299-1

Politique d'aide aux familles pour des activités destinées aux enfants –

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est d'avis qu'il y a lieu d'établir une politique claire relativement à l'aide qu'elle consent aux familles pour les activités des enfants.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolution à l'unanimité du Conseil :

- De consentir une aide financière jusqu'à concurrence de 300.00\$ par année pour la participation de chaque enfant à une activité culturelle, sportive, récréative ou éducative incluant les passes de saison pour ces activités ;
- Que cette aide financière s'applique sur l'achat de matériel, de fourniture et ou d'équipement afin de pourvoir à l'épanouissement des enfants ;
- Que le montant sera versé sur présentation de la preuve de paiement de l'activité et ou d'achat ;
- Que tout nouveau-né peut recevoir un panier-cadeau d'une valeur approximative de 100.00\$ suite à la réception du formulaire prévu pour l'inscription.

2022-12-299-2

Politique pour le Parc Régional de Saint-Bernard –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter de rembourser 50% des frais pour une passe de saison au Parc Régional de Saint-Bernard au citoyen et citoyenne de 50 ans et plus, sur présentation de la preuve d'achat.

2022-12-300

Centre Sportif Groupe DPJL : entente d'aide financière pour 2023 –

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de 965.93\$ pour l'année 2023 au Centre Sportif Groupe DPJL pour les infrastructures de l'aréna conformément à l'annexe 1 de l'entente intermunicipale.

2022-12-301

Nomination des membres du Comité Consultatif d'Urbanisme pour 2023 –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- De nommer les trois membres du CCU qui ont consenti à leur volonté de poursuivre pour l'année 2023 soit :
 - Madame Mariette Brouillard ;
 - Monsieur Stéphane Boudrias ;
 - Monsieur Gilbert Provencal.
- Qu'un communiqué soit transmis sur tout le territoire municipal afin que les gens intéressés par le CCU transmettent leur intention et le Conseil statuera sur les candidatures s'il y a lieu.

2022-12-302

PG Solutions : Renouvellement d'adhésions –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement des contrats d'entretien et soutien des applications PG Solutions pour l'année 2023 de :

- Logiciel de comptabilité de PG Solutions incluant la modernisation au coût de 8,868.02\$ taxes incluses ;
- Accès Cité – UEL au coût 358.72\$ taxes incluses;

2022-12-303

MRC le Haut-Richelieu : dépôt des prévisions budgétaires 2023 –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'Unanimité du Conseil de constater le dépôt des prévisions budgétaires de la MRC le Haut-Richelieu pour l'année 2023.

2022-12-304

Desjardins : Modification de signataire des chèques et autorisation à Accès D –

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'apporter les changements suivants au compte bancaire de Desjardins :

- Retirer Monsieur Serge Gibeau à titre d'administrateur du compte Accès D ainsi que de personne autorisée à signer pour et au nom la municipalité ;
- Que Madame Brigitte Garceau soit l'administratrice principale du compte Accès D
- D'autoriser Madame Lise Deneault Kaech à titre de personne autorisée à signer pour et au nom la municipalité ainsi que l'accès au compte bancaire par Accès D.

- 2022-12-305 Maison Hina : demande de subvention –
Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil il est résolu à l'unanimité du Conseil de consentir une aide financière de 200.00\$, à la Maison Hina.
- 2022-12-306 Renouvellement adhésion de la FQM –
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter le renouvellement d'adhésion à la FQM pour l'année 2023 au montant de 1,228.16\$ taxes inclus.
- 2022-12-307 Résultat ouverture des soumissions Appel d'offre « Services professionnels en génie civil : Préparation des plans et devis et surveillance des travaux, réfection chemin 3^e Ligne » -
Madame Brigitte Garceau, directrice générale, dépose le rapport d'ouverture des soumissions qui se résume comme suit :
- 2 firmes en génie civil ont déposé leurs soumissions pour l'appel d'offres sur invitation « Services professionnels en génie civil : Préparation des plans et devis et surveillance des travaux, réfection chemin 3^e Ligne » soient :
 - Tétra Tech QI Inc. au montant de 53,233.43\$ taxes incluses ;
 - FNX INNOV au montant de 54,923.56\$ taxes incluses.
 - Les deux soumissions sont conformes.
- Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le rapport d'ouverture des soumissions.
- 2022-12-308 Octroi contrat pour les Services professionnels en génie civil : Préparation des plans et devis et surveillance des travaux, réfection chemin 3^e Ligne, s'il y a lieu –
Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'octroyer le contrat à la Firme FNX INNOV pour les services professionnels en génie civil : Préparation des plans et devis et surveillance des travaux, réfection chemin 3^e Ligne au montant de 54,923.56\$ incluant les taxes.
- 2022-12-309 Journal le Coup d'œil : Vœux des fêtes –
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser la publication des vœux des fêtes de la Municipalité de Saint-Valentin dans le journal Le Coup d'Oeil au coût de 255.00\$ plus les taxes applicables pour 1/8 de page.
- 2022-12-310 Modification résolution 2022-10-244 : Entente intermunicipale avec Saint-Cyprien-de-Napierville : Entretien du chemin 3^e Ligne–
Suite à une constatation des deux parties la résolution numéro 2022-10-244 adopter le 4 octobre doit être modifié pour que l'entente intermunicipal de l'entretien du chemin s'applique seulement au chemin 3^e Ligne.

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'accepter le projet de renouvellement de l'entente intermunicipale entre la Municipalité de Saint-Valentin et la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville relativement à l'entretien du chemin de la 3^e Ligne pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025.
- D'autoriser Monsieur Pierre Chamberland, maire et Madame Brigitte Garceau, directrice générale, à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité.

2022-12-311

Club de Patinage Artistique de Napierville : Demande de commandite pour 2023 –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater la demande de commandite pour l'année 2023 du Club de Patinage Artistique de Napierville.

2022-12-312

Reddition de compte Programme d'aide à la voirie locale : volet entretien du réseau local 2021-2022 –

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, a versé une compensation de 80,563.00\$ pour l'entretien du réseau local pour l'année civile 2022;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité.

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil que la Municipalité :

Atteste de la véracité des frais encourus et du fait que les travaux ont été réalisés sur les routes locales de niveaux 1 et 2 tel qu'inscrit au rapport financier 2022.

2022-12-313

Lavery : renouvellement offre de services en droit municipal –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de retenir le forfait Classique de l'offre de services professionnels en droit municipal du 1^{er} décembre 2022 pour un montant total de 1,000.00\$ taxes et déboursés non inclus à la firme Lavery pour l'année 2023.

2022-12-314

Déclaration des dons et autres avantages –

Madame Brigitte Garceau, greffière-trésorière, informe le Conseil municipal qu'elle n'a reçu aucune déclaration écrite du Conseil municipal pour une déclaration de don et autre avantage.

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter le rapport verbal de Madame Brigitte Garceau.

2022-12-315

Correspondance –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la correspondance suivante :

1. Fabrique Saint-Valentin : Remerciement pour la soirée-bénéfice annuel.

2022-12-316

Programme d'emplois d'été Canada 2023 –

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Valentin a comme objectif d'embaucher des étudiants pendant l'été 2023 en vue de leur faciliter un premier emploi et de les aider en vue de leur intégration future sur le marché du travail.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin autorise la demande à Emplois d'été Canada d'un (1) préposé aux travaux d'été :

QUE la greffière-trésorière, Madame Brigitte Garceau soient autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, les demandes de remboursement et tout autre document relatif au programme;

QUE la Municipalité de Saint-Valentin certifie que l'emploi proposé favorise la création d'emplois additionnels et correspond à des priorités locales;

QUE la Municipalité de Saint-Valentin accepte la responsabilité de se conformer aux exigences de ce programme et s'engage à fournir une expérience de qualité aux étudiants en vue de les aider à s'intégrer sur le marché du travail et à leur fournir une expérience liée à la carrière;

QUE la Municipalité de Saint-Valentin déclare et garantit que :

- (a) L'employé ne provoque le déplacement d'aucun employé ou travailleur bénévole actuel, ni ne remplace un employé mis à pied, absent par suite d'un conflit collectif ou en congé;
- (b) L'emploi demandé est un emploi de 35 heures/semaine et d'une durée de huit (8) semaines consécutives pour le poste demandé;
- (c) L'emploi n'est pas un emploi pour lequel une autre contribution gouvernementale est reçue ou demandée;
- (d) L'emploi ne peut être offert sans l'aide financière du présent programme;
- (e) L'emploi sera exercé conformément à toutes les lois fédérales et provinciales en vigueur.

2022-12-317

Appui à la municipalité de St-Paul-de-l'Île-aux-Noix : Vente camion-citerne –

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'appuyer la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix pour la vente du camion-citerne Volvo WG 1997 au coût de 20 000 \$ à l'entreprise Delfland Inc.

2022-12-318

Jugement de la Cour du Québec / Division des petites créances –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du jugement

de la Cour du Québec, Chambre civile, Division des petites créances pour le dossier du piano avec Monsieur Thomas Rebelo.

D'autoriser le paiement exigé avec les intérêts au taux légal et l'indemnité additionnelle prévue ainsi que le remboursement des frais de justice.

2022-12-319

Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 20:26 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Chamberland
Maire

Brigitte Garceau
Greffière-trésorière